

SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2019

DÉCISION N° 2019 / 147 / PLAN STRATEGIQUE NATIONAL PAC / 1

PLAN STRATEGIQUE NATIONAL (PSN) POUR LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE (PAC)

La Commission nationale du débat public,

- vu le Code de l'environnement en ses articles L. 121-1 et suivants, notamment l'article L. 121-8-IV et l'article L. 121-9,
- vu le courrier de saisine et le dossier annexé reçu le 17 septembre 2019, de Monsieur Didier GUILLAUME, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation,

Considérant que :

- les enjeux et impacts socio-économiques et environnementaux attachés à ce plan sont majeurs et d'intérêt national,

après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

Article 1 :

Il y a lieu d'organiser un débat public.

Article 2 :

Mme Ilaria CASILLO, vice-présidente de la Commission nationale du débat public, est nommée Présidente de la commission particulière du débat public.

Article 3 :

Un dossier élaboré par le maître d'ouvrage, en lien avec la commission particulière du débat public, répondant à l'ensemble des enjeux économiques, sociaux et environnementaux, et accessible à tous, sera présenté à la commission nationale avant l'ouverture du débat public.

Article 4 :

La présente décision sera publiée au Journal Officiel de la République française.

La Présidente

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jouanno', is written over a horizontal blue line. The signature is stylized and cursive.

Chantal JOUANNO